

de

Dossier concernant un tableau
attribué à D. Vericks à Vienne
offert en vente par M^r Moreau

N^o 3369

9228. — P, W;

Se donne par la présente réciprocité deux tableaux
Intérieur de ferme. envoyé à la commission directrice
des Musées de Peinture & de Sculpture de Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3369

Bruxelles le 21 Octobre 1891

Moureaux

Brux. 16 Oct. 1891

M^{re} Moreau,

34 rue de Merode.

La Commission d'achat des
Musées a l'honneur de vous informer
qu'elle ne désire pas acquiescer les
tableaux représentant un Intéressant
N. J. J. qui accompagnent notre
lettre du 14 de ce mois. -

De plus, elle se réclame
cet ouvrage sur l'état moderne des
Peintures (sur du tissu N°1) sur la
présentation d'un récipissé d
exp. l'exp. de N° 10 de ce mois. /

Le Secrétaire

J. H.

Bruxelles le 14 Octobre 1841

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N. 336g

Monsieur le Président

Comme suite à votre lettre d'hier.

N. 336g. j'ai l'honneur de vous adresser, en
Caisse, le tableau dont fait mention ma lettre
du 12 ct.

Relativement au prix qu'il me faudrait
demander, je crois très difficile d'estimer
même approximativement une œuvre de
cette valeur.

Néanmoins, soyez persuadé que
je suis tout disposé à en faire, de préférence,
la Cession à l'Etat afin de savoir conser-
ver, dans nos Musées un tableau d'un
de nos peintres anciens les mieux réputés.

A Monsieur le Président
de la Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
Bruxelles.

Peuilles agrie. Monsieur
le Directeur, l'assurance de ma
considération la plus distinguée

Morand

34 Rue de Mérode

Bruxelles 19 8^h 1841

A Monsieur Moreau

Rue de Merode 34

J. Gillen Bruxelles

En réponse à votre
lettre du 12 courant,
par laquelle vous ex-
primez l'intention de
céder aux ~~Musées~~ un
tableau que vous at-
tribuez à l'ancienne
école, nous avons
l'honneur de vous faire
connaître que d'après

usage établi, les
ouvrages dont la
cession est proposée
pour les Collections de
l'Etat doivent être
déposés au Palais
des Beaux-Arts ou
du Musée N° 9, pour
être soumis à l'ap-
préciation des Mem-
bres de la Commission
Directrice du Musée.
Celle-ci se réunira,
au local indiqué, de

Mardi Mercredi 14
C'est à 2 heures de
relevée
Il sera ut. b. d'in-
diquer, Monsieur, le
prix que vous deman-
der du tableau pré-
sente.

Veuillez
J. L. L. L. L.
Le Secrétaire -

Bruxelles le 12 Octobre 1891

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3369

Monsieur le Président

de la Commission du Musée Royal de Peinture
Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous faire connaître
mon intention de céder un tableau ancien
que je possède & que j'attribue à Geniers le Vieux.
La toile représente un intérieur de ferme & mesure
0.80 de large sur 0.50 de haut.

Je vous saurais gré de me dire s'il conviendrait
à la Commission du Musée de s'en rendre acquiescer
& en cas, voudriez bien me donner la marche à
suivre pour présenter ma demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Président
l'assurance de ma considération la plus
distinguée

Morvan

34 Rue de Mérode.

M. Sille.